

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Entre le Département et l'UVSQ, un partenariat pour mettre l'IA au service de l'étude d'archives

Dossier page 2

Le 21 novembre, a été voté un partenariat entre les Archives départementales des Yvelines et l'UVSQ pour l'utilisation d'un outil de reconnaissance d'écritures manuscrites pour des périodes allant du XV^e au XVIII^e siècles.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Le bâtiment de coliving et coworking dans l'Hypercentre a accueilli ses 1^{ers} résidents

Actu page 4

ÉLANCOURT
Un trophée pour la colline d'Élancourt

Page 4

ÉLANCOURT
Le nouvel Intermarché des IV arbres a ouvert

Page 6

VILLEPREUX
Un ancien maire est décédé

Page 7

FAITS DIVERS
À Coignières, les épaves de la rue des Osiers ont été enlevées

Page 10

ATHLÉTISME
Cross-country :deux saint-quentinoises championnes d'Europe

Page 12

CULTURE
À Villepreux, une expo pour « voyager à travers le design »

Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
UVSQ : UNE VOIE UNIQUE D'ACCÈS EN SANTÉ À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026

Actu page 4



SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une monoplace 100% électrique conçue par des élèves de l'Estaca

Actu page 6



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Municipales : Le collectif Aimes souhaite remettre la concertation au 1^{er} plan

Actu page 7

En 2025, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

Actu page 8

YVELINES

Entre le Département et l'UVSQ, un partenariat pour mettre l'IA au service de l'étude d'archives

► ALEXIS CIMOLINO

Le département des Yvelines (via les Archives départementales, basées à Montigny) collabore avec l'UVSQ (et plus largement l'université Paris-Saclay, dont est membre l'UVSQ) pour la consultation et la transcription de documents anciens manuscrits grâce à l'Intelligence artificielle (IA). Une convention de partenariat a été votée en ce sens lors du conseil départemental du 21 novembre dernier.

Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, « va permettre aux chercheurs et aux étudiants d'analyser 7 000 pages d'archives grâce à l'IA », peut-on lire dans un dossier de presse du Département.

« Une méthode qui entend accélérer la recherche et la valorisation du patrimoine archivistique des Yvelines, poursuit le conseil départemental dans son dossier de presse. Ce partenariat en matière de recherche appliquée à l'intelligence artificielle porte sur des archives des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. » « Ce sont les bibliothèques qui vont être du XV^e au XVIII^e siècle, mais c'est sur le corpus des bibliothèques séquestrées », précise Hélène Guichard-Spica, directrice même des Archives départementales des Yvelines, contactée par *La Gazette*.

Le projet en question lié à ce partenariat porte sur des registres de séquestrés révolutionnaires datant de cette période, notamment de la Révolution française. « Tous les biens des nobles qui émigrent à cette époque pour fuir la France et ne pas perdre leur tête sont nationalisés et séquestrés. À partir de 1790, on va faire des listes des biens séquestrés. Ce sont des listes très détaillées, bien souvent elles sont plus détaillées que les inventaires après décès qui sont faits à cette époque [...]. L'idée est de travailler sur les listes des bibliothèques séquestrées », explique Hélène Guichard-Spica.

Et de poursuivre : « Pourquoi les bibliothèques ? Car ça a des intérêts qui vont être très larges. Ça va donner une sorte d'aperçu sur l'environnement social et une tranche de vie assez particulière qui est tout à fait intéressante à travailler. Les bibliothèques, c'est vraiment rentrer dans la manière dont les gens pensent le monde, accèdent à de la connaissance,



Ce partenariat « va permettre aux chercheurs et aux étudiants d'analyser 7 000 pages d'archives grâce à l'IA », indique le Département. Les 1^{ers} travaux d'étudiants dans ce cadre devraient débuter au 1^{er} semestre 2026.

se représentent le monde. C'est une part de leur imaginaire et de leur façon de structurer le monde. » Un axe de travail intéressant, surtout dans les Yvelines, où « on a vraiment la proximité avec la cour, donc on va avoir tous les biens séquestrés de la famille royale et des gens de la cour, mais aussi tous les gens qui gravitent autour de la cour », souligne la directrice des Archives départementales.

« Donc on a un milieu social à la fois d'une certaine manière uniforme, mais en même temps, il y a quand même une très grande diversité sociologique des acteurs qui travaillent pour le roi, c'est pour ça que cet environnement de Versailles et des environs est très intéressant à travailler, continue-t-elle. D'autant plus qu'on va avoir à la fois des bibliothèques d'hommes, mais aussi de femmes. Donc on va aussi pouvoir travailler sur les représentations mentales de cette société [...]. Et, comme on est autour de la cour du roi, on va avoir une grosse volumétrie de bibliothèques : c'est des gens qui possédaient des livres, une culture, donc va vraiment avoir quelque chose d'assez volumineux. »

La directrice rappelle aussi qu'aux Archives, « on est familiers de ces projets, il y en a plusieurs en cours dans plusieurs universités françaises, avec plusieurs services d'archives départementaux ». « Nous-mêmes, dans les Yvelines, on avait lancé un 1^{er} projet de ce type il y a très longtemps, en 2003, et c'était un projet de reconnaissance des caractères manuscrits, qu'on avait travaillé avec l'INRA, évoque-t-elle. Les algo-



ILLUSTRATION LA GAZETTE DES YVELINES

rithmes de reconnaissance n'étaient pas du tout assez puissants, c'était trop complexe et trop lent, donc on a abandonné ce projet en 2005. [Mais] maintenant, on arrive à un niveau de maturité suffisant, les puissances de calcul sont correctes. On parle beaucoup d'IA, mais en fait, c'est du travail informatique, de l'automatisation, de la reconnaissance des algorithmes qu'on entraîne, et qui vont permettre d'accélérer une partie des processus. »

L'outil utilisé se nomme eScriptorium, un outil de reconnaissance d'écritures manuscrites et transcription automatique des documents. Pour l'utiliser, il va d'abord falloir effectuer un travail qui « va être, déjà, de numériser, de faire passer ces outils, indique Hélène Guichard-Spica. Il faut entraîner l'algorithme à chaque fois sur son propre corpus. Il y a déjà des éléments pré-entraînés, donc on va l'entraîner sur notre propre corpus, car un document manuscrit peut prendre plein de formes : une forme en ligne classique, il peut être dans un registre, ce qui va être notre cas, avec des cellules, des zones, où l'écriture manuscrite va être à certains endroits et donc à [ces endroits-là], ça va signifier certains éléments [...]. »

Ainsi, « plus [l'outil] va être entraîné, plus il va aller vite et sortir les éléments textuels, poursuit la directrice. Et à partir de ces éléments textuels, on va mettre des balises d'indexation, qu'on va entraîner aussi, et donc avoir après un corpus complètement indexé, automatiquement. [...] À partir des corpus

pré-entraînés, ça va pouvoir être étendu à tout un corpus large d'images, qui vont recevoir cet entraînement, et donc on va pouvoir automatiser le travail d'indexation et de reconnaissance. Au lieu de transcrire ligne à ligne, c'est la machine qui va le faire à notre place. »

Une étude de séquestrés révolutionnaires de bibliothèques

L'outil est déjà installé sur les serveurs du Département et a fait l'objet de tests, en mars dernier. Des essais concluants, selon Hélène Guichard-Spica : « Il fonctionne très bien. [...] On a fait des tests avec des documents qui n'étaient pas simples à reconnaître, il faut le tester avec des choses plus simples pour que l'entraînement aille plus vite. Et là, les séquestrés révolutionnaires, c'est extrêmement normé [...], donc je pense que la réponse va être très efficace ». Les séquestrés révolutionnaires de bibliothèques, qui présentent l'avantage de proposer « une description très fine des ouvrages », assure la directrice des Archives départementales. « Vous avez le nom, le lieu des propriétaires des livres, la liste des ouvrages, des auteurs, le titre de chacun des livres, l'indication du lieu, de la date d'édition, du nombre de volumes », détaille-t-elle.

Les Archives départementales envisagent donc désormais d'ouvrir cette technologie à l'UVSQ. « L'idée, c'est vraiment de travailler ça avec l'université de façon beaucoup large et ouverte, de faire travailler aussi des étudiants sur ces outils, aussi pour les accoutumer à l'usage de ces outils dans le cadre de leurs recherches, affirme Hélène Guichard-Spica. Ça a une valeur à la fois pédagogique et scientifique, pour qu'on obtienne une amélioration continue dans l'accès à l'information manuscrite. »

L'utilisation de l'outil eScriptorium constituerait en effet une vraie révolution. « [Avant], on avait 2 possibilités. Soit il y avait quelqu'un qui faisait la transcription complète : on lit, on transcrit. Ça s'est beaucoup fait pendant les XIX^e et XX^e siècles. [Soit], ce qu'on a fait, nous, ces dernières années, pour aller plus vite, c'est ce qu'on appelle de l'annotation collective : on peut avoir des corpus qui sont transcrits, et derrière, il faut faire de l'indexation. Donc on mettait des

corpus en ligne, et on proposait à tout un chacun d'indexer ce corpus », fait savoir la directrice des Archives, qui ajoute toutefois qu'elle n'a pas encore évalué le gain de temps.

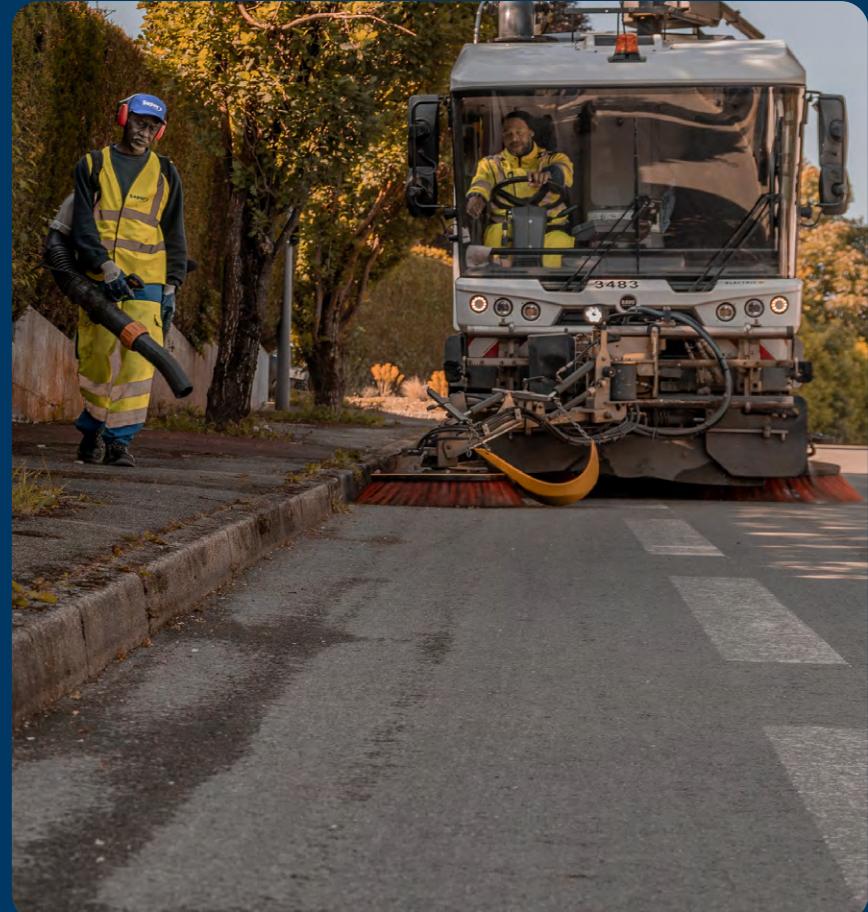
Les 1^{ers} travaux d'étudiants de l'UVSQ liés à ce partenariat devraient intervenir au « 1^{er} semestre 2026 », annonce Hélène Guichard-Spica. « [Le partenariat] démarre cette année, car il me fallait la convention pour pouvoir l'officialiser et le démarrer. L'université a reçu les crédits qui vont bien pour pouvoir payer tous les développements nécessaires, et on le démarre à partir de maintenant. On a fait une phase de cadrage, de validation du projet, la phase d'organisation est calée, et maintenant on va le démarrer. On lance les opérations à partir de début 2026 », développe-t-elle.

L'outil ne se destinera sans doute pas à tous mais à une partie des étudiants de l'UVSQ, ceux dont les projets seront liés aux documents et aux thématiques traitées. « On va prendre des petits groupes d'étudiants qui vont réaliser des projets et qui vont pouvoir travailler sur l'outil », glisse Hélène Guichard-Spica.

Le travail avec cet outil s'effectuera uniquement en ligne, à distance. « On travaille derrière un écran, on charge des images dans une base, et après, c'est un outil à disposition avec des accès spécifiques, mais on travaille avec son écran d'ordinateur. Donc ils (les étudiants concernés, Ndrl) peuvent même travailler depuis chez eux », expose la directrice.

L'utilisation de l'outil sera gratuite, mais attention, tout étudiant ne peut pas l'installer gratuitement sur son ordinateur. « On va installer des serveurs dédiés pour notre outil, sur lequel on chargera nos images, précise-t-elle. Il faut installer les images – ça prend du volume –, installer les serveurs, mettre de la puissance de calcul derrière. Et ça, ce sera soit au Département, soit à l'UVSQ [de le faire]. Nous, on a déjà une instance installée au Département, on peut très bien imaginer qu'on mette des serveurs derrière, à voir avec l'UVSQ comment on règle cette partie technique. Ce sera le sujet du début de l'année, et après, on donnera un accès aux étudiants sur notre serveur. » Sollicitée, l'UVSQ ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de cette édition. ■

*Chaque geste compte pour garder nos villes propres.
Ensemble, prenons soin de notre cadre de vie.*



**Chaque jour, les équipes Sepur œuvrent pour
la propreté et la qualité de vie dans les
Yvelines.**



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le bâtiment de coliving et coworking dans l'Hypercentre a accueilli ses 1^{ers} résidents

The Babel community a ouvert il y a un mois, à Montigny, sa 1^{re} résidence francilienne. Elle allie appartements en coliving, hôtellerie, coworking, restauration et de nombreux autres services.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est un projet important du renouveau de l'Hypercentre de Montigny. The Babel community, entreprise spécialisée dans la conception de bâtiments hybrides alliant coliving, coworking et de nombreux services, a ouvert il y a un mois à Montigny sa 6^e résidence en France, la 1^{re} en région parisienne.

Une ouverture progressive. « On a commencé par 2 étages de logements, puis chaque semaine, on rajoute à peu près un étage », confie Matthieu Jost, directeur régional Nord chez The Babel community, interrogé par *La Gazette* sur place, le 9 décembre dernier. À cette date, 5 étages de logement sur 7 avaient été ouverts. Au total, l'immeuble compte 8 étages dont 1 entièrement consacré à des espaces de coworking. La résidence, située rue Stephenson (en face du centre médical de L'Olivier) comprend 245 logements : 80 consacrés à de l'hôtellerie, et 165 pour du moyen séjour (un ou plusieurs mois).

Les logements moyen séjour reposent sur le principe du coliving. C'est-à-dire « avoir sa partie privée, mais avoir le choix de participer et d'aller dans des espaces ouverts à tous », résume le directeur régional. Ainsi, en plus de leurs appartements privatisés et individuels, les résidents (mais également les personnes utilisant les espaces de coworking) peuvent notamment accéder à une salle cardio-fitness, à une salle gymnase, à des salles de réunion, et se rendre au bar-restaurant situé au rez-de chaussée et doté d'une terrasse.

Celui-ci est ouvert de 7 à 23 h en semaine (petit-déjeuner, déjeuner et dîner), et uniquement de 7 à 10 h le week-end (que pour le petit-déjeuner donc). Il accueille aussi (et même majoritairement pour l'instant) des personnes extérieures à la résidence. Cet espace « est vraiment le poumon du bâtiment, la partie centrale », affirme Matthieu Jost. C'est ici, notamment que se déroulent un grand

nombre d'événements organisés par The Babel community.

Des événements ouverts gratuitement aux colivers et coworkers de la résidence et se tenant à une fréquence d'au moins un par semaine. Comme par exemple « Babel paye sa mousse ». « Tous les vendredis soir, sur présentation du badge, tout le monde a une bière offerte au restaurant. Donc c'est assez sympa, on rejoint un peu ses voisins ou les personnes qu'on a pu croiser dans le bâtiment, c'est un moment de rencontres », avance Matthieu Jost. Ces moments permettent de mixer « des populations (colivers et coworkers, Ndlr) qui ne sont pas amenées à se rencontrer à la base », apprécie-t-il.

Toutes ces personnes peuvent aussi profiter de la salle de sport et ses machines, incluse dans leur location. Des locations aux tarifs variables, suivant la durée d'engagement (prix dégressif à partir de 3 mois) et la typologie de logement. En coliving, pour un T1 (25m²), comptez tout de même 1 100 euros mensuels sans engagement (avec une remise de lancement, valable jusqu'au 31 décembre, 1250 euros sans la



Le bâtiment se dresse sur 8 étages plus un rez-de chaussée. Tout en haut, sont aménagés des espaces de coworking, tandis que du 1^{er} au 7^e étage, se trouvent 80 chambres d'hôtel et 165 logements (ici un T1 grande suite).

LA GAZETTE DE SQY

remise) et 900 euros avec l'engagement maximal, soit 7 mois (800 euros avec la remise). Le T1 grande suite (30 m²) fait figure de logement intermédiaire. Les tarifs peuvent aller jusqu'à 1 600 euros par mois environ pour un T2 (un peu plus de 35 m², avec chambre séparée) sans engagement, un loyer descendant à 1 180 avec engagement de 7 mois et l'offre de lancement.

À ces prix, les logements sont meublés et déjà équipés d'électroménager, internet, électricité, clim, chauffage,

inclus dans la location de l'appartement. Des suppléments existent pour bénéficier d'une place de parking, du ménage, ou d'un espace de coworking (avec tarifs préférentiels pour les colivers dans ce dernier cas). Plus de 80 % des logements sont équipés d'un balcon. Un chiffre incluant aussi ceux destinés à l'hôtellerie. Dans ce cas, 2 typologies existent : une chambre de 17 m², autour de

110 euros la nuit en moyenne, et une suite de 24 m² (130 euros la nuit).

Au sommet de l'immeuble, l'étage coworking devait accueillir ses 1^{er} occupants le 15 décembre. C'est aussi cette semaine que devait être achevée la cafétéria (espace avec des frigos, micro-ondes, baby-foot, console et TV, et aussi destiné à accueillir certaines animations Babel), toujours à cet étage où, à chaque extrémité, une terrasse offre une vue imprenable sur le cœur de SQY.

En attendant, les 1^{ers} occupants du bâtiment sont arrivés. « On a plutôt ouvert sur la partie hôtel au démarrage, on a des personnes qui sont là tous les soirs pour de la location à la nuitée. Ça a commencé dès le 10 novembre au soir », selon Matthieu Jost, qui faisait état en début de semaine dernière d'« une trentaine de personnes » occupant des logements en coliving depuis l'ouverture de la résidence. ■

■ EN BREF

SQY UVSQ : une voie unique d'accès pour les études de santé à partir de la rentrée prochaine

L'UVSQ appliquera, à compter de septembre 2026, le modèle « One LAS », caractérisé par une voie d'accès unique intitulée « Licence sciences pour la santé », comprenant 2 parcours.



(centré principalement sur la kinésithérapie) proposera 86 places.

L'intégralité des cours, sur les 3 années de licence, seront dispensés au sein de l'UFR Simone Veil – Santé de Montigny-le-Bretonneux. En 1^{re} année, des enseignements communs en santé et hors santé sont prévus, ainsi que des enseignements spécifiques au parcours choisi.

« Cette nouvelle architecture, vise à remettre du sens et de la simplicité et répond aux objectifs de l'arrêté du 4 novembre 2019 qui encourageait la continuité des études et la diversification des profils étudiants dans les études de santé, affirme l'UVSQ. Avec cette One LAS, l'UVSQ vise à favoriser un « esprit de promotion ». Elle contribuera à un meilleur suivi des étudiants et à un encadrement favorisant l'attention à leurs conditions d'études et de bien-être. » ■

L'intégralité des cours, sur les 3 années de licence, seront dispensés au sein de l'UFR Simone Veil – Santé de Montigny-le-Bretonneux.

Avis aux étudiants en santé de l'UVSQ. À partir de septembre 2026, l'université adoptera une réforme de l'accès aux études de santé. Jusqu'ici, le système PASS (Parcours accès spécifique santé) est en vigueur. Celui-ci sera abandonné au profit du modèle « One LAS » (Licence accès santé).

Concrètement, « sur la plateforme Parcoursup, l'UVSQ n'apparaîtra qu'avec cette unique proposition initi-

■ EN BREF

ÉLANCOURT Un trophée pour la colline d'Elancourt

L'ex-site olympique a reçu début décembre le prix Équerre d'argent pour sa transformation en parc sportif et paysager.

La colline d'Elancourt, site olympique de Paris 2024 (hôte des épreuves de VTT cross country), était devenue le 17 mai dernier un parc sportif et paysager ouvert à tous et destiné à la pratique du VTT, du BMX, de la marche, de la randonnée et de nombreux autres sports. C'est bien pour cette dernière vocation que le site a reçu dernièrement une prestigieuse distinction. Il a été récompensé du prix d'architecture Équerre d'argent, dans la catégorie « Espaces publics et paysagers », annonce, dans une publication Facebook du 5 décembre, l'agglomération de SQY (gestionnaire du site), évoquant « une distinction majeure qui vient saluer une transformation exemplaire ».



ARCHIVES LA GAZETTE DE SQY

L'agglomération de SQY, désormais gestionnaire du site, évoque « une distinction majeure qui vient saluer une transformation exemplaire ».

« une magnifique réalisation soutenue par un discours révolutionnaire, celui qui consiste à transformer une ancienne montagne de déchets en un parc public luxuriant », ainsi qu'« un travail au « dos de la pelle » qui priviliege le réemploi et la sobriété pour faire de l'ensemble, autrefois inaccessible, un lieu joyeux, ouvert aux enfants », rapporte SQY. ■



■ EN IMAGE

VOISINS Les jeux forains et de bistrot du XX^e siècle encore exposés jusqu'à la fin de la semaine

ÉLANCOURT Deux nouveaux arrêts de bus dans la commune

À Élancourt, deux nouveaux arrêts de bus ont été créés par SQY, allée Guy Boniface et au croisement du boulevard Grégory et de la rue du Maréchal Ferrant.

Bonne nouvelle pour les usagers des transports en commun élancourtois. L'agglomération de SQY, dans le cadre de sa campagne annuelle de modernisation des arrêts de bus, a créé deux nouveaux arrêts à Élancourt. Le premier se situe au croisement du boulevard Bernard Grégoire et de la rue du Maréchal Ferrant. Le second, lui, « *se trouve au niveau du parking de l'hôtel de police de SQY, allée Guy Boniface* », fait savoir le dernier magazine municipal de la ville. « *Desservis par la ligne 5120, qui circule entre la gare de La Verrière et la zone d'activités de Pissaloup, ils faciliteront l'accès au centre commercial [le nouvel Intermarché construit sur le boulevard Grégoire, en face de l'hôtel de police de SQY qui a ouvert ses portes le 5 décembre] pour les usagers des transports en commun* », ajoute la municipalité. Plus d'informations sur les lignes de bus sur iledefrance-mobilites.fr.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une monoplace 100% électrique conçue par des élèves de l'Estaca

EC-05, monoplace électrique développée par des étudiants de l'association Estaca formula team, a été présentée à l'occasion d'une session de roulage sur le circuit de Trappes le 6 décembre.

► ALEXIS CIMOLINO

Elle a multiplié les tours de piste sur le circuit Beltoise, à Trappes, le 6 décembre. EC-05, une monoplace 100 % électrique conçue par des étudiants de l'Estaca (école d'ingénieurs spécialisée dans les transports et dont l'un des campus est situé à Montigny) a été présentée à l'occasion d'une session de roulage ce jour-là. Le fruit d'un travail de 2 ans pour ce bolide, sur lequel les 78 étudiants de l'association Estaca formula team (EFT) placent depuis « *septembre 2023 pour la partie électrique, et depuis un an pour la partie mécanique* », précise Hadrien Veyrenc, président de l'association.

Des étudiants qui ne comptent pas leurs heures pour enchaîner projet de monoplaces et cours au sein de l'école d'ingénieurs. « *Moi, en tant que président, je consacre plus de temps à l'association que sur mes propres cours, je suis aux alentours de 30 ou 40 h par semaine. Cet été, on n'avait pas de cours, et on passait nos semaines et nos week-ends, on était plus autour de 60 ou 70* »,

confie Hadrien Veyrenc, 21 ans et lui-même en 4^e année à l'Estaca. Il évoque un travail « *tout l'été sans prendre de vacances pour la plupart des membres* ».

Mais en voyant le bolide sur le circuit Beltoise - piloté par un étudiant de l'association, ce qui fait d'ailleurs partie des règlements -, on peut se dire que les sacrifices ne sont pas vains. Quelques chiffres intéressants pour l'illustrer. La monoplace peut circuler à une vitesse maximale 110 km/h, est dotée d'une batterie de 80 kW/h maximum, a un moteur d'environ 106 chevaux, et pèse seulement 230 kg (aux alentours de 300 kg avec pilote). À noter que seul le permis de conduire suffit pour piloter ce véhicule.

Cela fait déjà plusieurs années que l'association, fondée en 2010, conçoit des voitures de courses, avec 4 générations de véhicules thermiques mis au point par d'ex-membres par le passé. Mais pour l'électrique, c'est une

1^{re} pour l'EFT. Le véhicule a donc connu un sacré baptême du feu en août dernier avec une participation au championnat Formula student France. Une compétition qu'à l'habitude de disputer l'association avec ses précédentes générations de véhicules et à laquelle prennent part des universités de plusieurs pays. « *C'est la 1re fois qu'on participe à des compétitions avec un véhicule électrique* », souligne Hadrien Veyrenc.

Ce championnat se divisait en 2 épreuves : statiques et dynamiques. Pour l'EFT, il s'est soldé par une 16e place (sur 23 équipes présentes), l'équipe n'ayant pas pu participer aux épreuves dynamiques. « *Sur les épreuves statiques, on a été la meilleure équipe française, assure le président de l'association. Les meilleures équipes de cette compétition ont été des équipes allemandes, qui n'ont pas le même budget, qui ne sont pas soutenues de la même façon par les constructeurs de leur pays, là où nous, [...] c'est surtout sous forme de support technique [...], mais c'est un*



La monoplace EC-05, la 1re 100% électrique de l'Estaca formula team, peut circuler à une vitesse maximale 110 km/h et est dotée d'une batterie de 80 kW/h maximum.

support quand même indispensable pour continuer à progresser et se former.

Hadrien Veyrenc estime que cette participation au Formula student France est positive car « *l'objectif principal était d'avoir la voiture roulante mais pas forcément qu'elle passe du 1^{er} coup toutes les épreuves techniques*. « *L'objectif était d'apprendre un maximum de cette 1^{re} compétition et d'avoir un retour d'expérience des juges, qui sont des professionnels, des ingénieurs du milieu automobile, poursuit-il. Et ça a été le cas, on a eu beaucoup de retours, dont des très positifs [...]. Ça nous a confortés dans notre démarche de conception, de fabrication, ils nous ont poussés à continuer comme ça. Maintenant, ce qui nous manque, c'est du temps et de l'argent pour mener à bien ce projet.* »

D'autant que la monoplace est réellement opérationnelle depuis septembre dernier. « *Je pense qu'avec 2 semaines de plus, on aurait eu plus de*

chances de pouvoir participer à toutes les épreuves, glisse-t-il. On a manqué un peu de temps car le financement est arrivé un peu tard, c'est les aléas d'un projet comme on le fait. »

Il faut dire qu'un projet comme ça est estimé à plus de 100 000 euros (dont 20% financés par des partenaires comme l'école et plusieurs entreprises du territoire). « *On a un fichier [...] avec l'estimation du coût de chaque pièce, puisque la majorité des pièces sont faites par nous-mêmes, développe le président de l'EFT. Il y a quelques pièces qu'on vient acheter sur le marché traditionnel.* »

La voiture désormais prête, l'EFT ambitionne désormais de disputer le Formula student Germany, l'été prochain en Allemagne. Avec cette fois pour objectif de valider aussi les épreuves dynamiques « *et scorer le maximum de points* », annonce Hadrien Veyrenc. ■

LES CLAYES Un nouvel écrivain public aide les habitants à l'Argos

Aux Clayes, un écrivain public est désormais présent depuis le 3 décembre, à l'Argos, le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, pour aider les habitants dans leurs démarches du quotidien.

Vous rencontrez des difficultés pour remplir des formulaires ou effectuer des démarches administratives ? Rendez-vous auprès de l'écrivain public, installé depuis le 3 décembre à l'Argos, situé au 17 avenue de Villepreux, aux Clayes. « *Il est présent chaque mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 pour accompagner les usagers sur rendez-vous et en toute confidentialité* », précise la municipalité sur son site internet. Ses missions portent sur la rédaction de courriers, l'aide au remplissage de formulaires ou encore l'accompagnement dans les démarches administratives. Le service est entièrement gratuit. Les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone au 01 30 79 39 40 ou par courriel à accueilargos@lesclayessousbois.fr. Plus d'informations sur le site internet de la ville.

■ EN BREF

ÉLANCOURT

Le nouvel Intermarché des IV arbres a ouvert

Depuis le 5 décembre, les Élancourtois peuvent faire leurs courses au nouvel Intermarché de la zone des IV arbres, situé non loin du commissariat d'agglomération de SQY.



Le nouvel Intermarché a ouvert ses portes sur le boulevard Bernard Grégoire, à deux pas de l'hôtel de police de SQY.

Le nouvel Intermarché, situé boulevard Bernard Grégoire, à Élancourt, accueille le public depuis le 5 décembre, après un an et demi de travaux. L'ancien Intermarché de l'impasse des Roches, ainsi que la station-service, ont définitivement fermé depuis le 30 novembre. Les clients doivent désormais se rendre dans le nouveau supermarché, dont

les rayons ont été agrandis et modernisés, pour y faire leurs courses. Un conseiller Intermarché accompagne les visiteurs dans les 2 200 m² et les 3 niveaux du magasin.

« *Côté parking, les 170 places couvertes sont dès maintenant accessibles. Certains services arriveront progressivement, après la réouverture, no-*

tamment un service traiteur, équipé d'une cuisine sur place, et la vente de plats frais (sushis, burgers...) en libre-service », indique la commune d'Élancourt sur son site internet.

Une dizaine de commerces arrivent dans la galerie

Par ailleurs, une dizaine de petits commerces, qui ouvriront progressivement, viendront constituer la galerie marchande. « *Les ouvertures s'effectueront dans l'ordre suivant : fleuriste, boulangerie, tabac-presse, opticien et enseigne spécialisée en audition, puis espace beauté avec institut, coiffeur et onglerie, et enfin chocolatier* », énumère la Ville. La pharmacie des IV arbres, elle, déménagera également dans ce nouvel Intermarché, dans de nouveaux locaux. Plus d'informations sur elancourt.fr. ■

MAGNY Un lombricomposteur testé à la maison des tout-petits Anne Sylvestre

L'équipement de petite enfance s'est doté depuis le mois dernier de ce composteur avec vers.

À Magny, la maison des tout-petits Anne Sylvestre s'est équipée, depuis le 12 novembre dernier, d'un lombricomposteur, révèle la Ville dans son magazine municipal de décembre. C'est-à-dire un composteur avec vers, prêté par l'association Ville verte, qui va « servir à valoriser les déchets produits par la maison des tout-petits », explique la municipalité. Le lombricomposteur est composé de 4 étages : en haut les déchets, au 2^e étage la décomposition, au 3^e le compost, et au 4^e et dernier étage le lombrithé. « *En totale autogestion, les vers rouges plus fins et plus petits que les lombrics assurent le travail. Les parents et agents de la crèche ont juste à verser leurs déchets de cuisine puis à patienter pour récupérer le lombrithé, engrais naturel à répandre sur les plantations dans le jardin de la maison des tout-petits* », détaille la commune.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Municipales : Le collectif Aimes souhaite remettre la concertation au 1^{er} plan

Claire Lavenant est la tête de liste de Aimes pour les prochaines élections municipales, avec pour thèmes forts la concertation citoyenne, l'écologie ou encore la solidarité.

► PIERRE PONLEVÉ

À Montigny, le collectif Aimes (Alternative ignymontaine écologique et solidaire), se définissant comme citoyen et partisan, a désigné sa tête de liste pour les élections municipales de mars prochain : Claire Lavenant, ingénierie dans le bâtiment, âgée de 47 ans. Elle a rejoint Aimes en 2020 et siège depuis 2022 au conseil municipal au sein de la minorité. Guillaume Beuriot, autre élu minoritaire, sera son numéro 2. Il s'agit de la 2^e candidature d'Aimes aux municipales : en 2020, la liste menée par Vivien Gasq avait obtenu 26,63 % des voix.

Le binôme a été choisi via une méthode inhabituelle. « On a fait une élection sans candidat. On a convié tous les adhérents de Aimes et on a d'abord défini les qualités qu'on attendait de la personne qui allait conduire la liste », explique Claire Lavenant. Et puis après, on a fait un 1^{er} tour de table où chacun a donné 2 noms d'hommes et de femmes qu'il voyait bien être tête de liste en expliquant pourquoi. Il s'est détaché plusieurs noms et après, on a

procédé à des tours de vote pour choisir un homme et une femme. Guillaume et moi avons été choisis ».

Le collectif met en avant l'écologie, la solidarité et la démocratie participative. Sur ce dernier point, Claire Lavenant estime que la municipalité actuelle ne concerne pas assez les habitants. « On le voit par exemple avec les conseils de quartiers. Globalement, les citoyens qui sont élus à ces conseils n'ont aucun pouvoir. Le président ou la présidente du conseil de quartier est un élu de la majorité. Et les ordres du jour ne sont pas construits de façon collaborative », estime-t-elle.

Concernant les sujets abordés lors de ces conseils, elle juge que « c'est de l'information, c'est très descendant ». Elle cite en exemple le budget participatif : « C'était une idée très intéressante. Mais à la Sourderie, le projet qui a été retenu par le conseil de quartier est le 3^e dans l'ordre des votes. Le 1^{er} plébiscité - un réaménagement du parc Paul Fort - a été écarté d'office. Le projet choisi et réalisé, c'est une

structure de jeux installée dans le parc se situant entre la mairie et la police municipale ».

Le logement est un autre axe majeur. « À Montigny, il y a un problème. Les jeunes familles ne peuvent plus se loger. Sur tous les projets immobiliers décidés et lancés pendant ce mandat-là, il n'y a eu, à aucun moment, autre chose que des logements privatisés. Donc on perd des enfants et on ferme des écoles. C'est un cercle vicieux et à terme, on va perdre de l'attractivité », déplore-t-elle.

Elle préconise le développement de l'accession aidée, comme le BRS (Bail réel solidaire). « On le voit bien à Voisins, sur le quartier de la Remise, il y a de tout. Ça permet d'avoir un panel plus large de logements », explique-t-elle. Les maires autour y arrivent. Donc c'est possible de le faire ». Aimes souhaite également développer le logement social, qui aurait selon la candidate « mauvaise presse », alors que « 60 à 70 % des Français peuvent y prétendre ». « Un logement social



Claire Lavenant entre en lice pour tenter de remporter les élections municipales de mars prochain à Montigny.

permet notamment aux jeunes de bien commencer dans la vie. Aujourd'hui, à Montigny, ce n'est pas possible. Pourtant, ça améliorerait le parcours résidentiel de l'ensemble des habitants. La politique de la mairie actuelle sur ce mandat-là a été très claire, elle n'est pas en faveur des familles », affirme-t-elle.

Sur les crèches, elle salue les rénovations mais critique la réduction des amplitudes horaires. « Les horaires de crèche diminuent. Cela nous choque car peu de gens peuvent récupérer leurs enfants à 18 h. [...] Aujourd'hui, je ne sais pas quels sont les besoins des habitants en matière de garde d'enfants, et c'est là que la concertation prend tout

son sens. Il faut aller au contact des gens et connaître leurs attentes pour adapter l'offre de la Ville », explique Claire Lavenant.

La candidate souligne aussi l'importance de renforcer la végétalisation. « Sur tous les nouveaux projets, il va falloir vraiment travailler ce sujet-là pour remettre de la verdure en ville. La végétation permet de lutter contre les îlots de chaleur. Il faut aussi préserver les espaces naturels existants », souligne-t-elle.

Enfin, elle revient sur la « petite victoire » obtenue par Aimes sur la zone du Bois mouton, dans le quartier du Pas du lac. « On s'est mobilisé chez Aimes pour la zone du Bois mouton, coincée entre la N10 et la D10. Il y a eu une enquête dans le PLUi pour rendre cette zone urbanisable. C'est une zone humide et naturelle et un véritable poumon vert. On a répondu à l'enquête publique en émettant un avis disant qu'il fallait la laisser en zone naturelle. Et au final, dans le PLUi, la zone a finalement été classée zone naturelle », se félicite-t-elle.

Les prochaines actions du collectif auront lieu en janvier, avec des distributions de tracts et des réunions publiques. « La campagne va être courte et intense à partir de janvier », conclut Claire Lavenant. ■

EN BREF**VILLEPREUX**

Un ancien maire est décédé

Michel Roulin, maire RPR de Villepreux de 1983 à 1995, s'est éteint le 6 décembre dernier.



Michel Roulin a été maire de Villepreux pendant 12 ans. Ses obsèques se tiendront le 17 décembre à 11 h en l'église St-Vincent-de-Paul.

Michel Roulin, maire RPR de Villepreux de 1983 à 1995, est décédé le 6 décembre dernier, fait savoir la commune sur sa page Facebook. L'actuel édile, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), lui a rendu hommage en préambule du conseil municipal du 8 décembre. « La ville de Villepreux a appris ce jour la disparition

d'un homme qui a consacré une partie de sa vie à notre commune et aux Villepreusiens », a-t-il d'abord déclaré.

Le défunt élu était père de 3 garçons. « Il devient maire en 1983 [...] après avoir battu la liste de gauche de M. Predieri (Roland Prédieri, maire de Villepreux de 1971 à 1983, décédé en 2020) qui venait d'effectuer 2 mandats. Ce résultat fut vécu à l'époque comme une grande surprise électorale », rapporte Jean-Baptiste Hamonic, avant d'évoquer une petite anecdote en s'appuyant sur un article du Monde. Adhérent du RPR, Michel Roulin avait à Villepreux, organisé une journée d'études de son groupe parlementaire, rendez-vous auquel avait pris part un certain Jacques Chirac.

Parmi ses principaux accomplissements en tant qu'édile, la construction du quartier du Val Joyeux et son école, est mentionnée, ainsi que celle du mini quartier Percy Bilton

au Village, du gymnase Mimoun ou encore du collège.

« Travailler à ses côtés fut très formateur pour de nombreux agents. Une faute dans un courrier, et il fallait tout recommencer », poursuit Jean-Baptiste Hamonic. Il aimait voir le personnel communal tiré à 4 épingle. Pour les services de l'hôtel de ville, c'était tailleur ou costume et cravate quasi obligatoires ! Ceux qui l'ont connu vantent un homme d'une grande droiture, pour lequel une parole donnée était sans retour. Il faisait confiance, mais il ne fallait pas le décevoir. »

Michel Roulin a cessé d'être maire en 1995, battu par le PS et Jacques Rohbacher, la majorité de droite étant éclatée en 3 listes. Ces dernières années, il résidait dans un établissement pour personnes âgées à Tanlay (Yonne), où il s'est éteint, de même que son épouse, décédée en 2020. Ses obsèques ses tiendront ce mercredi 17 décembre à 11 h. ■

EN BREF

SQY Donnez votre avis sur la modification n° 3 du PLUi

Depuis le 5 décembre et jusqu'au 4 janvier 2026, l'agglomération de SQY met à disposition du public la modification simplifiée n° 3 du PLUi.

Après une phase de concertation menée durant l'été, qui a permis de recueillir les avis des habitants et d'affiner les évolutions du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), SQY met désormais à disposition du public la modification simplifiée du document d'urbanisme jusqu'au 4 janvier 2026.

Cette modification permet, entre autres, « l'ajustement du règlement graphique (zonage) sur certaines parcelles afin de mieux prendre en compte la réalité de l'utilisation du foncier et de faciliter la réalisation de nouveaux projets urbains », explique SQY. « Les habitants et les acteurs du territoire pourront consulter le dossier et faire part de leurs remarques, soit à l'hôtel d'agglomération de SQY, soit dans les mairies des communes couvertes par le PLUi », poursuit l'Agglomération sur son site internet. Les Saint-Quentinois peuvent



Le dossier et les registres papiers, permettant de formuler des remarques, sont disponibles dans les mairies concernées ainsi qu'à l'hôtel d'agglomération de SQY, au 1 rue Eugène Hénaff, à Trappes.

également formuler leurs observations en ligne sur sqy.fr. Plus d'informations sur ce même site internet ou par courriel à l'adresse plui.ms3@sqy.fr. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Un nouveau parc de jeux en intérieur s'installe à SQY Ouest

You Kids a ouvert ses portes le 6 décembre. Situé en face du Speed park, au centre commercial SQY Ouest, à Montigny, il propose de nombreuses activités ludiques et de détente pour les enfants âgés de 6 mois à 12 ans.

► PIERRE PONLEVÉ

Voilà de quoi ravir les familles et leur proposer une sortie ludique et originale. Le groupe Trampoline park You Jump a ouvert le 6 décembre, après un an de travaux, un nouveau parc baptisé You Kids, au centre commercial SQY Ouest, à Montigny. Destiné aux enfants de 6 mois à 12 ans, ce nouvel espace sur le thème de la jungle est situé en face du Speed park et à proximité de la salle d'escalade Hapik.

« Depuis le 6 décembre, les familles peuvent découvrir un vaste univers réunissant un parc de jeux pour tout-petits avec parcours ludiques et piscines à balles, un trampoline park dès 3 ans ou encore une mini auto-école pour les pilotes en herbe. Un nouvel espace 100 % fun, sécurisé et adapté à tous les âges, pour que petits et grands partagent des moments de complicité en toute liberté », précise un communiqué transmis par le groupe.

Réparti sur deux niveaux, avec un ascenseur pour Personnes à mobilité



Le parc de jeux You Kids, est installé au rez-de-chaussée du centre commercial SQY Ouest, 1 avenue de la Source de la Bièvre, à Montigny.

réduite (PMR), cet espace de 2 000 m² comprend des zones sensorielles et sécurisées pour les plus petits, avec notamment des toboggans. Pour les enfants un peu plus âgés, à partir de 3 ans, le parc propose des trampolines interconnectés, « un sweeper pour tester leur agilité, un terrain de soccer, une dunk zone pour le battle basket, ainsi que des défis interactifs sur le cardio wall », poursuit le communiqué. À cela, s'ajoute l'activité You Drive, proposant aux enfants une piste dotée de mini-véhicules et de panneaux de signalisation. Un permis

de conduire symbolique est même à décrocher pour les as du volant.

« En plus, des formules anniversaires clé en main sont également disponibles pour célébrer les moments importants dans un cadre ludique et sécurisé », indique le communiqué. You Kids est ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires, de 10 h à 20 h. Hors vacances scolaires, l'espace accueille les visiteurs le mercredi de 10 à 20 h, le jeudi et le vendredi de 16 h à 20 h, ainsi que le dimanche de 10 à 20 h. Il est fermé le lundi et le mardi.

Pour rappel, le groupe Trampoline park You Jump a été créé en 2018. Il compte aujourd'hui 25 parcs en France. « En 2024, le groupe a franchi une nouvelle étape stratégique en rachetant les enseignes JumpSquare et JumpXL », ajoute le communiqué. Dans une démarche d'expansion et de diversification, le groupe a également lancé la marque You Fun, qui regroupe une dizaine d'univers.

« Avec cette nouvelle ouverture, le groupe Trampoline park confirme son développement à l'échelle nationale. Ce lancement tombe à point nommé pour proposer aux familles une nouvelle idée de sortie du week-end mais aussi pour les vacances de Noël qui approchent, offrant une activité accessible par tous les temps », conclut le communiqué.

Côté tarifs, les prix varient selon les activités. Pour une entrée simple You Kids, comptez 7 euros pour les enfants de 6 mois à 3 ans, et 13 euros pour les plus de 3 ans. Les accompagnateurs doivent s'acquitter de 6 euros pour 1 heure. L'accès à la mini auto-école You Drive, destinée aux enfants de 3 ans et plus, est fixé à 7 euros par session. Retrouvez tous les tarifs et les informations sur les différentes activités proposées par ce nouvel espace de jeux sur trampolinenpark.fr. ■

GUYANCOURT Une nouvelle marquise en cours d'installation dans le quartier de Villaroy

Des travaux menés en décembre et en janvier, rues Haussmann et Louis le Vau, pour la pose d'une marquise, entraînent la suppression de places de stationnement.

Une marquise (un auvent vitré protégeant la devanture des magasins) est en cours d'installation dans les rues Georges Haussmann et Louis le Vau, à Guyancourt, afin de permettre aux habitants de faire leurs achats tout en restant à l'abri. « Les travaux, mandatés par les propriétaires des locaux commerciaux, se dérouleront jusqu'au 24 décembre », précise la municipalité sur Facebook. Une pause est prévue durant les fêtes, puis le chantier reprendra du 5 au 30 janvier 2026. Ce chantier entraîne la suppression provisoire de plusieurs places de stationnement. « Dans cette rue très commerçante, il est d'autant plus important de bien garer son véhicule. Tout stationnement gênant sur les places non matérialisées ou les trottoirs sera verbalisé comme il se doit », prévient la municipalité, rappelant que la police municipale effectue des passages fréquents et que les amendes peuvent atteindre 135 euros.

■ EN BREF**YVELINES**

Le service PAM francilien va s'améliorer en 2026

Bonne nouvelle pour les usagers du service de transport à la demande PAM francilien : Valérie Pécrès a dévoilé 6 mesures destinées à améliorer le service en 2026.



PAM francilien propose un service public de transport à la demande sur réservation.

Le service public de transport à la demande, PAM francilien, géré par l'opérateur Kisio et utilisé par de plus en plus de personnes, va s'améliorer en 2026. La présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécrès (LR/Libres), en visite au centre d'exploitation de Kisio le 4 décembre, a profité de l'occasion pour présenter de nouvelles mesures destinées à améliorer le service l'an prochain.

Elle a annoncé 6 axes majeurs. Tout d'abord l'augmentation du budget alloué au PAM : 16 millions d'euros supplémentaires en 2026, portant l'enveloppe à 78 millions d'euros. L'objectif de 50 000 courses supplémentaires en 2026, soit 7 % en plus par rapport à l'année 2025, constitue la 2nd mesure.

Ensuite, « en cas d'annulation ou de décalage de l'horaire d'un trajet

par la plateforme moins de 24 heures avant la course, les frais de taxis ou VTC seront dorénavant remboursés si l'usager réalise son trajet par un transport alternatif », indique un communiqué d'Île-de-France Mobilités (IDFM). 4^e axe : la mise en place d'un système de notation des conducteurs, afin de renforcer la confiance dans le service et l'opérateur.

La 5^e mesure prévoit la désignation, dès janvier 2026, d'un médiateur d'IDFM « pour faciliter et garantir le traitement des réclamations », poursuit le communiqué. Enfin, dernier point : « l'amélioration de l'organisation avec un nouveau marché unifié qui sera mis en place d'ici septembre 2026, dans lequel le logiciel de planification des courses sera directement géré par le transporteur », conclut IDFM. Plus d'informations sur PAM francilien sur pam.iledefrance-mobilites.fr. ■

■ EN BREF

SQY Des concours de vitrines avant Noël à Guyancourt et à l'Espace Saint-Quentin

La ville de Guyancourt invite le public à voter pour sa vitrine préférée, tandis qu'à l'Espace Saint-Quentin, il faut plutôt deviner le montant d'une vitrine de Noël pour la remporter.

À l'approche de Noël, la ville de Guyancourt et l'Espace Saint-Quentin mettent en place des jeux en lien avec leurs vitrines. 2 opérations prennant des formes différentes. À Guyancourt, il s'agit d'un concours de vitrines auprès des commerçants de la commune. 3 prix seront décernés : un prix « coup de cœur du jury », un prix du jury « créativité sur le thème défini », et un prix « coup de cœur du public ». Le public est donc invité à voter pour sa vitrine préférée. 15 enseignes, de différents types et situées dans divers quartiers, sont en lice. Pour voter, rendez-vous sur ville-guyancourt.fr.

De son côté, le centre commercial Espace Saint-Quentin, situé à Montigny-le-Bretonneux, met lui aussi en avant ses vitrines pour les fêtes. Un jeu est en cours, consistant



L'Espace Saint-Quentin met à l'honneur certaines de ses vitrines pour Noël.

à deviner le montant d'une vitrine de Noël, pour tenter de la remporter. Rendez-vous en face du magasin Modissimo pour découvrir les différents lots et faire son estimation en scannant le QR code directement sur place. Résultat le 23 décembre, 1 participation par joueur. Détails sur espacesaintquentin.com. ■

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Quatre hommes ont enlevé une jeune femme à Maurepas, en raison d'une dette d'argent de 1000 euros, le 29 septembre dernier. L'un d'eux a été jugé par le tribunal de Versailles le 3 décembre. Le jeune homme, âgé de 19 ans et résidant à La Courneuve (93), faisait partie d'une bande ayant décidé de cet enlèvement. « *Et ce pour récupérer une somme de 1 000 euros ou 1 500 euros, on ne saura pas vraiment. Et ce, en remboursement de vacances en Espagne* », relate un article de 78actu.

Tout avait pourtant bien commencé entre la jeune femme et le groupe d'amis. Durant l'été, un mineur du groupe la rencontre sur les Champs-Elysées, à Paris. Le courant passe bien et des relations amicales se nouent. Tous décident alors de partir en vacances à Barcelone, où ils dépensent sans compter : 4 000 euros en trois jours. « *Et il y aurait eu cette promesse, à la base plutôt galante : 'T'inquiète, je paye tout'* », poursuit le média local.

De retour en France après leur virée sur la Costa Brava, la jeune femme met fin à la relation amoureuse qu'elle entretenait avec l'un des garçons. Celui-ci souhaite alors récupérer

Maurepas Quatre hommes enlèvent une femme à cause d'une dette d'argent

Partie en vacances avec un groupe d'amis rencontrés récemment, une jeune femme s'est retrouvée séquestrée : ils lui réclamaient le remboursement des dépenses engagées pour elle durant le séjour.



La jeune femme a été conduite au bassin de la Courance, à Maurepas, après avoir été embarquée dans le coffre d'une voiture.

l'argent dépensé pour elle. Pour obtenir gain de cause, il va lui envoyer de nombreux messages, tantôt agressifs, tantôt intimidants. « *Si tu ne rembourses pas, on va te cambrioler ou taper ta mère !* », est un exemple de ce qu'il lui aurait envoyé.

La situation dégénère le samedi 27 septembre. L'ex-petit ami de la victime lui lance un ultimatum : « *Tu as jusqu'à 22 heures pour rendre l'argent. Après je fais tout sauter chez toi* ». À l'heure dite, la victime reçoit même une photo dans sa boîte aux lettres. Elle sort alors dans la rue.

« *À côté d'une [Renault] Kangoo blanche, il y a 4 individus, dont deux qu'elle connaît. Contrainte, elle est*

embarquée dans le coffre et conduite jusqu'au bassin de la Courance, à Maurepas », relate 78actu. Sur place, les 4 hommes lui prennent son téléphone portable et la menacent : « *T'as intérêt à trouver quelqu'un pour payer à ta place !* », lui lancent-ils. Elle est frappée. Les individus appellent plusieurs contacts de son répertoire, sans succès. Laissée sur place par le groupe d'individus, la jeune femme n'a pas eu d'autre choix que de rentrer à pied à son domicile.

« *Dans les jours qui suivent, ses ravisseurs ne vont pas la lâcher. Toujours des promesses de cambriolage ou de s'en prendre à sa mère. Elle sera même filmée pour attester d'une reconnaissance de dette* », ajoutent nos confrères.

Mais la situation franchit un nouveau palier quelque temps plus tard. Certains membres du groupe reviennent au domicile de la jeune femme pour vandaliser la voiture familiale, en dégradant la carrosserie et en brisant les vitres. Malheureusement pour eux, ils se trompent de véhicule : les voisins, qui possèdent la même BMW, découvrent leur voiture détruite. La police va finalement intervenir pour mettre fin à ce manège.

L'ex-petit ami de la victime doit être jugé dans les prochaines semaines. L'auteur majeur, présenté au tribunal le 3 décembre, est déjà connu pour plusieurs délits routiers et n'a plus de permis de conduire depuis le mois de mai. Cet ancien livreur Amazon a également accumulé de nombreuses amendes.

Face au tribunal, il va lâcher un timide « *je regrette* », sans grande conviction. « *Il n'y a pas eu de menace, pas de coups et pas de violences* », déclare-t-il en souriant et en adoptant une attitude désinvolte. Et d'ajouter : « *On voulait juste qu'elle paye sa part. En trois jours, on a quand même dépensé beaucoup ! Le seul truc que je veux bien dire, c'est que le coup de la BMW, c'était débile comme opération. Mais là, on en a fini* », rapporte 78actu.

Apparemment, sans que l'on en connaisse les détails, la dette aurait été réglée par une tierce personne. Le jeune majeur a expliqué avoir trouvé une autre activité. « *Avec l'autre, on a monté une société de location de voitures, juste avant d'être arrêtés* ». Ce à quoi le juge va répondre ironiquement : « *Vous êtes liés tous les deux. C'est une belle histoire* ».

« *On part en vacances. On joue les grands seigneurs. Les liens se font et se défont et ça tourne au vinaigre* », a déclaré de son côté l'avocate de la jeune femme, qui n'a pas souhaité assister au procès. La procureure de la République requiert 24 mois de prison, dont un an avec sursis probatoire pendant 2 ans. La défense du mis en cause a insisté sur le fait que son client ne serait pas dangereux. « *Il a fallu deux mois pour l'arrêter. Et pendant cette période, il ne s'est rien passé. Contrairement à ce qui a été dit, il n'a pas été remboursé. Il a laissé tomber* ».

Après délibération, le tribunal a finalement condamné l'homme à trois ans de prison dont deux ans avec sursis probatoire pendant 2 ans. Le juge de l'application des peines devra déterminer les modalités de la partie ferme. « *Nous vous interdisons tout contact avec elle, même avec un pigeon voyageur. Sachez que vous êtes passé très très près de l'incarcération à cause de la gravité des faits. Mais aussi à cause de votre nonchalance. Je vous préviens : ne jouez pas avec l'autorité judiciaire* », conclut 78actu, rapportant les mots du président du tribunal. ■

Coignières Les épaves de la rue des Osiers ont été enlevées

Depuis plus de 10 ans, des camions hors d'usage étaient laissés à l'abandon, visibles de tous, dans la rue des Osiers, située dans la zone industrielle de Coignières. Une opération d'enlèvement a eu lieu le 5 décembre.

Les épaves laissées à l'abandon depuis de nombreuses années dans la rue des Osiers, à Coignières, ont été enlevées le 5 décembre dernier. Cette opération s'inscrit dans une initiative visant à lutter contre les dépôts sauvages et l'abandon des véhicules hors d'usage. Le Groupe de partenariat opérationnel (GPO) mis en place par l'hôtel de police de SQY, situé à Élancourt, a joué un rôle clé dans la dépollution du site de Coignières.

« Depuis près de 10 ans, 6 véhicules camions épaves dégradaient l'environnement et gênaient la circulation rue des Osiers, entraînant le dépôt de déchets par des usagers peu soucieux

de l'environnement », explique un communiqué de la direction interdépartementale de la Police nationale.

Le communiqué poursuit : « *Après une mise en demeure restée vainue adressée au maître des lieux et/ou aux titulaires des certificats d'immatriculation (en l'espèce, des sociétés radiées du RCS "Registre du commerce et des sociétés") de procéder au retrait des véhicules sous dix jours, ils sont considérés comme ayant l'intention de s'en défaire* ».

En seulement trois jours, le site a été nettoyé, et les épaves retirées le 5 décembre. « *Cette démarche collec-*

tive illustre l'efficacité d'une coopération étroite sur du court terme entre les partenaires institutionnels et les acteurs techniques sur des thématiques ciblées, au bénéfice cette fois-ci de la préservation de l'environnement », conclut le communiqué.

La Ville a précisé sur sa page Facebook, le jour de l'enlèvement : « *Alerté par la Ville depuis 2024, le gestionnaire du site, en lien avec la Police nationale et notre police municipale, a engagé courant 2025 les procédures idoines pour le retrait de ces camions. [...] Pour information, la mise en fourrière d'un camion revient à environ 2 000 euros, à cela il convient d'ajouter le traitement des*



Le 5 décembre, de nombreux services ont uni leurs forces pour enlever les 6 véhicules hors d'usage de la rue des Osiers.

déchets entreposés dans ces véhicules et le nettoyage in fine de la voie privée, le syndic gestionnaire prenant à sa charge l'intégralité de ces dépenses ».

De son côté, le maire de Coignières, Didier Fischer (DVG), a également réagi sur Facebook : « *Récemment, la presse écrite et télévisée s'était emparée du sujet. Ce fut pour moi l'occasion de montrer qu'à Coignières,*

contrairement à bien d'autres zones industrielles en France, nous avions su trouver une solution pour faire disparaître cette source de danger et de pollution. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour aboutir à ce résultat qui, j'en suis sûr, fera école ailleurs ». La Ville a conclu en indiquant que le « *gestionnaire fera le nécessaire pour sécuriser durablement son site* ».

Poissy Un commercial allemand condamné pour agression sexuelle sur une employée d'hôtel

Le 11 novembre, un commercial allemand a agressé sexuellement une employée de l'hôtel en frottant son sexe contre ses fesses. Il a été condamné le 9 décembre à deux ans de prison avec sursis.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

À la barre, la victime se demandait si elle avait eu un comportement justifiant les avances sexuelles du commercial.

Il a parcouru plus de 850km pour venir clamer son innocence. Le 11 novembre vers 22 h 30, un Allemand de 49 ans débarque à Poissy. Il est commercial pour un sous-traitant de Stellantis et une réunion est programmée dans les locaux pisciaïacs du groupe automobile. Comme le relate 78actu, le presque quinquagénaire souhaite se détendre en regardant la télévision mais celle-ci ne fonctionne pas. Il appelle donc la réception de l'hôtel où il séjourne

pour résoudre ce problème et une employée arrive dans sa chambre numéro 14. Le commercial l'accueille... en caleçon avec une chemise.

Alors que la jeune femme de 21 ans tente de changer le câble de la TV, il passe derrière elle. La salariée aurait alors senti le sexe de l'homme en érection. «*Ma seule idée était de réussir à remettre la fiche dans la prise, s'est-il défendu à la barre dans un français impeccable, note le site internet d'informations locales. Et après, j'ai été obligé de me coller à elle car il n'y avait pas beaucoup de place et que Mademoiselle est un peu corpulente.*» Sauf que l'employée assure qu'il lui aurait fait des avances sexuelles après cet incident, des propos également entendus par un de ses amis car elle avait lancé discrètement un appel téléphonique.

Inconnu des services de police allemands et français, le commercial a été jugé coupable par le tribunal, qui a prononcé une peine de 2 ans avec sursis. ■

Épône Il tente de voler une Skoda mais repart avec une BMW

Le 9 décembre, un homme de 24 ans cherchait à voler une voiture dans le parking d'une résidence située à Épône. En fouillant une Skoda, il a trouvé les clefs d'une BMW et est reparti avec. Il a écoper de 12 mois de prison.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de son interpellation, le prévenu venait d'être flashé sur l'A 13 alors que le solde de son permis était nul.

Un jeune homme de 24 ans a pris le parking d'un quartier résidentiel épônois pour une concession automobile. Comme le rapporte 78actu, il a d'abord « visité » trois voitures avant de pouvoir repartir avec une BMW. Le voleur avait réussi à trouver les clefs du véhicule de la marque allemande lors de la fouille d'une Skoda.

Il a pu être appréhendé quelques heures plus tard dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, grâce à la caméra de sécurité présente sur le parking, même si celui-ci a tenté de la détruire. ■

Gargenville Parce qu'il avait des « vidéos indécentes », un adolescent se fait frapper à coup de clef à molette

Deux adolescents scolarisés au lycée Vaucanson des Mureaux ont violemment frappé au visage un de leur camarade le 6 novembre. Ils lui reprochaient d'avoir des « vidéos indécentes » de son ex-petite amie sur son téléphone.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Les agresseurs et la victime sont tous les trois scolarisés au lycée Vaucanson des Mureaux.

Dans la soirée du 6 novembre, la police municipale de Gargenville doit intervenir avenue Albert Camus auprès d'un adolescent de 14 ans qui venait d'être frappé au visage à coup de clef à molette et aspergé de gaz lacrymogène par deux autres jeunes de son établissement scolaire, le lycée Vaucanson des Mureaux. Les sapeurs-pompiers viennent également et lui prodiguent les premiers soins. Par ailleurs, à cause de ses blessures, le jeune Gargenvillois se voit délivrer une ITT de 2 jours.

Par ailleurs, le lycéen raconte alors aux forces de l'ordre les raisons du sale quart d'heure qu'il vient de passer. Pour avoir demandé des « choses indécentes » à son ex-petite amie et les avoir conservées sur son téléphone portable, les deux mis en cause ont exigé des excuses via une vidéo et, s'il ne s'exécutait pas, sa famille serait directement menacée. De plus, la remise d'une somme d'argent était également exigée la semaine suivante. L'enregistrement vidéo est donc réalisé puis diffusé sur la messagerie « Snapchat ». ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

Les investigations débutent sans tarder et les agresseurs - déjà connus des services de Police - sont promptement identifiés. Les enquêteurs se rendent le 25 novembre au lycée Vaucanson et procèdent à leur interpellation. Durant leurs auditions, l'un des assaillants reconnaît les faits reprochés, tandis que l'autre assure seulement qu'il avait « juste tenu » l'adolescent de 14 ans et nie avoir demandé de l'argent. Cependant, il reconnaît avoir voulu s'emparer du téléphone du plaignant pour effacer les vidéos de filles réalisant « des choses sexuelles ». Des perquisitions sont également effectuées, conduisant à la découverte de la clef à molette.

L'ex-petite amie de la victime a également été entendue dans cette affaire. Elle a expliqué avoir « eu des problèmes » avec son ancien petit copain et en avoir parlé à des amies. Cependant, elle n'aurait jamais demandé « à ce qu'il soit frappé ». Les deux mis en cause devront se présenter devant le juge des enfants en février 2026, ainsi qu'à l'unité éducative du tribunal judiciaire de Versailles en janvier 2026. ■

Mantes-la-Jolie La rue Gambetta fermée une heure à cause d'un bâtiment en mauvais état

Une visite de sécurité a eu lieu le 10 décembre au niveau de la rue Gambetta, à Mantes-la-Jolie, dans une ancienne boulangerie fermée depuis 2020. Les experts ont constaté que la structure du bâtiment a bougé, obligeant les pompiers à intervenir.



LA GAZETTE EN YVELINES

Les experts du cabinet Iser ont remarqué que les fissures du bâtiment se sont agrandies.

Le centre-ville de Mantes-la-Jolie a été évacué pour une heure à cause d'un bâtiment en mauvais état. Devant les juges du tribunal de Versailles, il a expliqué vouloir « seulement passer la nuit dans une voiture » relate le site internet d'informations locales. Un argument bien hasardeux puisque l'homme de 24 ans réside... à quelques mètres du lieu du vol. Il a ensuite évoqué des problèmes familiaux et une addiction aux médicaments. Avec trois mentions à son casier judiciaire en moins d'un an, le prévenu n'a obtenu aucune clémence de la part de la Justice. Il passera les 12 prochains mois en prison et son sursis probatoire de 8 mois de prison a été révoqué. ■

Comme nous l'apprend 78actu, c'est le cabinet Iser qui a découvert cela lorsque ses experts réalisaient une visite de contrôle dans le bâtiment. Les pompiers ont dû intervenir en urgence aux alentours de 17 h, interdisant l'accès de cette artère très fréquentée aux automobilistes, ce qui a généré de forts ralentissements. Le site internet d'informations locales indique que d'autres visites seront prévues afin de procéder à la sécurisation de l'édifice inoccupé. Pour le moment, « aucune évacuation des habitants n'est au programme », a précisé le directeur de l'urbanisme de Mantes-la-Jolie à 78actu. ■

Athlétisme Cross-country : les Saint-Quentinoises Jade le Corre et Camille Place championnes d'Europe

Les 2 coureuses licenciées à l'EASQY ont décroché la médaille d'or lors de l'épreuve U23 féminine par équipes, le 14 décembre aux championnats d'Europe de Lagoa, au Portugal.



Camille Place, 7^e de la course, et Jade Le Corre malade la veille mais qui a courageusement tenu sa place, terminant 53^e, font partie de l'équipe de France championne d'Europe U23 de cross-country.

Cocorico sur les championnats d'Europe de cross-country, qui se sont tenus 14 décembre à Lagoa, au Portugal. L'équipe de France y a explosé son record de médailles (9), et c'est en partie grâce à l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY). Jade Le Corre (20 ans) et Camille Place (22 ans), licenciées au sein du club saint-quentinois, ont écrit l'histoire en décrochant l'or sur l'épreuve féminine par équipes U23, aux côtés de Julia David-Smith (Nantes métropole athlétisme), Lola Darcy (Dijon UC) et Nélie Clément (Gap Hautes-Alpes athlétisme). Cette dernière a même fait basculer une course extrêmement serrée en faveur des Bleues.

« Le premier titre d'une équipe de France féminine U23 aux championnats d'Europe s'est joué à rien. Ou plutôt à beaucoup : une solidarité de chaque instant et une volonté de ne rien lâcher jusqu'à la ligne, sur le tourniquet usant du parc urbain de Lagoa. À l'égalité avec l'Allemagne avec 21 points, les Bleues ont décroché l'or grâce au classement de la meilleure 3^e entre les deux nations. En l'occurrence Nélie Clément, 9^e après avoir longtemps évolué en chasse-patates sur un tracé cabossé et sinuex qui convenait à ses qualités de spécialiste de la course en montagne », écrit ainsi la Fédération française d'athlétisme (FFA) sur son site internet.

De son côté, Camille Place a grandement contribué à ce titre français avec une belle 7^e place, non loin de sa compatriote Julia David-Smith, 5^e. Cette dernière

soulignait d'ailleurs l'importance de la Saint-Quentinoise dans sa course. « Avoir Camille à côté de moi m'a beaucoup aidée, on a travaillé ensemble toute la course », affirme-t-elle dans des propos rapportés sur le site internet de la FFA. C'est la première fois dans l'histoire des championnats d'Europe de cross que des U23 Françaises sont trois à intégrer le top 10, fait remarquer la Fédération.

Pour Lola Darcy (48e) et Jade Le Corre, en revanche, ce fut plus compliqué. « Avec une Jade Le Corre à 100 %, les Françaises auraient même pu frapper encore plus fort, estime la FFA. Mais cette dernière, vainqueure du cross de sélection à Allonne [devant sa coéquipière Camille Place le 23 novembre dernier], n'a pas pu véritablement s'exprimer après être tombée malade samedi (le 13 décembre, veille de la course, Ndlr). Elle a tout de même tenu à rallier l'arrivée (53^e) et ses coéqui-

pères [...] lui ont dit leur fierté et l'ont longuement consolée après la course. La sociétaire de l'EASQY a pu retrouver le sourire sur la 1^{re} marche du podium. La première victoire d'un collectif espoir féminin si l'on excepte le titre de 1996, une époque où les résultats dans cette catégorie n'étaient pas comptabilisés officiellement. »

Jade Le Corre vient aussi garnir son palmarès, elle qui a, outre les sélections d'Allonne, déjà performé lors de championnats d'Europe de cross-country. L'année dernière, à Antalya (Turquie), elle avait décroché la médaille d'argent par équipes et la 5^e place en individuel, chez les juniors. En 2023, à Bruxelles, elle s'était emparée de la médaille de bronze en individuel, toujours chez les juniors. Camille Place avait elle, terminé 5^e en individuel chez les espoirs à Antalya. En résumé, 2 Saint-Quentinoises qui portent haut les couleurs de la France, et de leur club. ■

Football

Trappes s'enfonce face au mal-classé Palaiseau

Pour son dernier match de 2025, l'ES Trappes s'est inclinée à domicile face à Palaiseau (1-0), le 14 décembre dans le championnat de R2, et enregistre sa 2^e défaite de suite.

Une semaine après la défaite à domicile face à Conflans (4-3), équipe du haut du tableau, l'ES Trappes recevait Palaiseau, avant-dernier de la poule, le 14 décembre dans le championnat de R2. Un match pour se relancer ? Que non ! Les Trappistes ont enregistré un 2^e revers de suite, s'inclinant

1-0. Une importante contre-performance des hommes d'Anis Rouane. L'embellie d'octobre et novembre (3 victoires, 2 nuls et une défaite en 6 matchs à cette période) semble déjà loin. Trappes reste englué en milieu de classement, à la 6^e place de sa poule de 12 équipes. Un classement toute-

fois conforme aux ambitions du club, plus petit budget de R2 et qui vise avant tout maintien et stabilité cette saison. Pour rappel, les 2 derniers de groupe descendent, tandis que seuls les 1ers de poule montent en R1. Prochain rendez-vous pour Trappes, le 18 janvier chez la lanterne rouge, Noisy-le-Sec. ■

Rugby

Plaisir atomise Le Havre et conforte sa place dans le top 5 avant les fêtes

Les Plaisirois ont réalisé un carton sur le terrain de la lanterne rouge, l'emportant 52-14, avec bonus offensif, le 14 décembre lors de la 11^e journée de Fédérale 2, pour leur dernier match de 2025.

Un 5 sur 5 pour se maintenir dans le top 5. En déplacement au Havre, lanterne rouge de la poule, le Plaisir rugby club s'est largement imposé (52-14), le 14 décembre lors de la 11^e journée de Fédérale 2, pour son dernier match de 2025. La 5^e victoire de suite, qui permet aux Plaisirois de rester solidement ancrés à la 5^e place de leur poule de 12 équipes. Ce succès avec bonus offensif a été obtenu à l'issue d'une rencontre où les hommes de Robbie Hutton ont largement surclassé leur adversaire. À la mi-temps, il y avait déjà 26-0 pour Plaisir, avec 4 essais inscrits durant le 1^{er} acte. 4 autres essais arriveront en 2^e période. Plaisir, qui vise une

Omnisports

Les parcours de motricité font leur retour à Élancourt ce samedi

Comme elle le fait régulièrement, la commune d'Élancourt organise un parcours de motricité, le 20 décembre de 9 à 12 h au gymnase Lionel Terray. « Obstacles à enjamber et à éviter, sauts à cloche-pied, exercices d'équilibre... Les petits Élancourtois pourront y développer leur agilité et concentration dès le premier jour de vacances scolaires », détaille la

municipalité sur son site internet. Deux parcours seront proposés : un pour les tout-petits (0-3 ans) et un pour les maternelles et les élémentaires (3-9 ans). L'entrée est libre. Il est demandé de prévoir une bouteille d'eau et des chaussettes ou chaussures de salle propres. Renseignements au 01 30 66 50 15. ■

Handball Plaisir-Les Clayes coule à Hennebont

Le Plaisir-Les Clayes handball s'est incliné 37-25 sur le terrain d'Hennebont, relégable, le 13 décembre lors de la 11^e journée de N3. La 2^e défaite de suite du club, de plus en plus détaché du haut du classement.

Après une défaite avec les honneurs face au leader Avenir du Ponant (37-35) le week-end précédent, celle-ci risque de beaucoup moins passer. En déplacement chez le relégable Hennebont, le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) a sombré, le 13 décembre lors de la 11^e journée de N3 masculine. Une défaite de 12 buts (37-25) à l'issue d'une rencontre où les hommes de Francis Tuzolana ont été dépassés quasiment de bout en bout, craquant notamment sous les coups de boutoir du demi-centre adverse, Titouan Lebon, meilleur buteur du match avec 11 réalisations. Côté Plaisir-Les Clayes, l'arrière gauche Adama Ouedraogo aura bien essayé (9 buts), en vain. ■

Plaisir-Les Clayes reste scotché à la 5^e place de sa poule de 12 équipes, à 4 points du top 2. « [L'objectif], c'est de terminer dans le haut du tableau, au minimum sur le podium, au mieux faire la double montée », nous annonçait la vice-présidente, Laureen Garret, en septembre.

Pour rappel, seules les 1^{ers} et les 4 meilleurs 2^{es} (8 poules au total) montent en N2. À noter que c'était le dernier match de championnat avant longtemps. La journée suivante est programmée le 7 février. Plaisir-Les Clayes se déplacera chez le 2^e, Pontault-Combault. Entre temps, la longue interruption fera peut-être du bien au PLCHB. ■



**Vous êtes
entrepreneur,
commerçant,
artisan,
vous désirez
passer votre
publicité dans
notre journal ?**

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Voyage à travers le design. Ainsi s'intitule l'exposition à l'affiche depuis le 3 novembre et jusqu'au 2 janvier à la mairie de Villepreux. Une exposition regroupant des objets du quotidien allant des années 1950 aux années 2000, « avec une plus grande propension pour les années 70-80, qui correspondent à l'essor de la Ville nouvelle », précise Eric-Alain Junes, vice-président à la culture au sein de l'agglomération de SQY.

Les objets sont classés par thème (cuisine, salle de bains ...) et issus d'une petite partie des collections du Musée de la ville de SQY (regroupant plus de 3 000 objets), qui organise ce rendez-vous en hors-les-murs et poursuit ainsi sa programmation itinérante faisant suite à la fermeture de sa partie expositions en mars 2024 (le musée était auparavant implanté à Montigny, au sein du bâtiment de la médiathèque du Canal, lire notre dossier du 11 février 2025).

« On a une des collections les plus importantes d'objets en France, puisque SQY a cette particularité d'avoir compilé, depuis des années, un très grand nombre d'objets. Aujourd'hui, à part la ville de Saint-Étienne, on est les seuls en France à disposer d'une telle ressource », souligne Eric-Alain Junes.

Et certaines pièces exposées à l'hôtel de ville de Villepreux rappelleront sans doute quelques souvenirs à bon nombre de visiteurs. Yaourtières pour faire ses yaourts soi-même datant de différentes décennies (années 1950, 1970, mais aussi une de 2015), bacs à glaçons des années 1970, séche-cheveux de 1950 ou encore un autre des années 1970, moulin à café de 1971, essoreuse à salade de 1967, tabouret en forme de gnome de 1999-2000, lampe toucan de 1968, mixeurs, cocotte, téléphones ... et même des brosses à dents. Et bien d'autres curiosités encore trônent dans cette exposition, avec des objets qui « nous parlent et racontent nos intérieurs, nos habitudes, nos esthétiques, et les endroits que nous avons investis », évoque le vice-président à la culture.

Villepreux Une expo pour « voyager à travers le design » jusqu'au 2 janvier

L'exposition *Voyage à travers le design*, organisée en hors-les-murs par le Musée de la ville de SQY et présentant des objets du quotidien allant des années 50 à 2000, est à l'affiche jusqu'au 2 janvier à la mairie de Villepreux.



Des objets tels que des outils de cuisine, du mobilier, appareils de toilette, ou des éléments déco allant des années 1950 à 2000 sont présentés, avec une forte dominante pour les décennies 1960, 1970 et 1980.

« Et puis, ces objets témoignent de l'évolution de la sphère domestique, du séjour, de la salle de bains, de la cuisine, de la chambre et j'en passe, poursuit-il. C'est un peu toute la 2^e moitié du XX^e siècle qui est déclinée à travers ces collections. »

L'exposition fera étape à La Verrière en 2026

Les différents matériaux utilisés aussi, sont assez symboliques des époques. Par exemple, le métal et le verre dans les années 50, avant l'arrivée du tout plastique dans les années 70. La couleur orange, très présente lors des décennies 1960 et 1970, est fortement représentée dans cette exposition. Des formes, des matériaux et des couleurs, témoins de leur époque, pour des objets qui « sont un peu comme des madeleines », pour Eric-Alain Junes. « Ils réveillent des souvenirs, des gestes, des ambiances, forment une culture commune à transmettre, à partager, à interroger, estime-t-il. Ils permettent aussi, ces objets, de mesurer les transformations de nos modes de vie. Qui, aujourd'hui, aurait l'idée d'utiliser un téléphone avec un fil ou un moulin à café ? Mais en tout cas, on les a vus, utilisés, on les a vus vivre dans nos intérieurs. »

Le tout à Villepreux, où l'exposition « a été développée à la demande

de la Ville », indique le vice-président à la culture. « L'idée, ça a été d'axer sur le design des petits objets, les objets du quotidien, les objets que l'on a tous chez nous, chez nos parents, nos grands-parents, et ça aussi ça a une forte résonance, a déclaré Laurence Morelle-Losson, la 1^{re} adjointe villepreusienne, lors du vernissage de l'exposition. C'est un voyage à travers le design, mais c'est surtout un voyage à travers les émotions familiales, car je pense qu'il n'a pas un de ces objets que nous n'ayons pas vu, soit chez nous, soit chez nos parents ou nos grands-parents. Donc il y a un peu de nostalgie dans tout ça. Et pour nous qui, au niveau de la Ville, avons choisi le thème de l'intergénérationnel en 2025, je crois que cette exposition, c'est typiquement une façon d'évoquer des souvenirs intergénérationnels. »

L'exposition *Voyage à travers le design* est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (fermée le mardi matin et les jours fériés ainsi que le 31 décembre). L'entrée est libre. Elle est à parcourir « un peu comme on feuillette un album de famille, comme on traverse une époque », conclut Eric-Alain Junes, annonçant aussi que l'exposition fera également étape à La Verrière en 2026. Renseignements au 01 34 52 28 80 et sur museedelaville.sqy.fr. ■

La Verrière

Jean-Luc Lemoine au Scarabée ce vendredi

C'est la tête d'affiche de la saison à La Verrière. Jean-Luc Lemoine fait étape au Scarabée le 19 décembre, à partir de 20 h 30. L'humoriste de 55 ans s'y produira dans le cadre de son spectacle Liquidation, où il brossera à sa façon un très large trait de notre société. « Dans un monde où l'information fuse à une vitesse vertigineuse, où les communautés se cloisonnent et où la moindre phrase sortie du contexte peut enflammer les réseaux sociaux, il est temps de se poser 2 secondes. Avec son humour irrévérencieux et son esprit affûté, Jean-Luc Lemoine se lance

Coignières Derniers jours pour l'exposition de la présidente du Coignières foyer club

L'espace Daudet, à Coignières, accueille depuis le 9 et jusqu'au 19 décembre une exposition intitulée *Invitation au voyage*. Celle-ci rassemble des œuvres de Myriam Bouveret, présidente du Coignières foyer club (association coignièreenne proposant des activités culturelles, sportives et de loisirs). « Lors de ses innombrables voyages (Pérou, Italie, Cuba, Norvège, La Réunion, États-Unis, Portugal...), Myriam Bouveret a pris l'habitude de photographier les beaux paysages. Lesquels sont deve-

nus une source d'inspiration (fidèle ou imaginaire) pour ses peintures depuis 2014 », détaille la ville de Coignières sur son site internet. Mais ce n'est pas tout, puisque la présidente du Coignières foyer club s'est également mis à la sculpture depuis 2018. « Ses créations, imaginées ou créées à partir de photos, prennent la forme de figurines en terre », précise la municipalité. L'exposition est ouverte tous les jours restants de 14 à 19 h. Entrée libre, renseignements au 01 30 62 36 00. ■

Guyancourt

Une chasse au trésor et un escape game sur le thème spatial pendant les fêtes

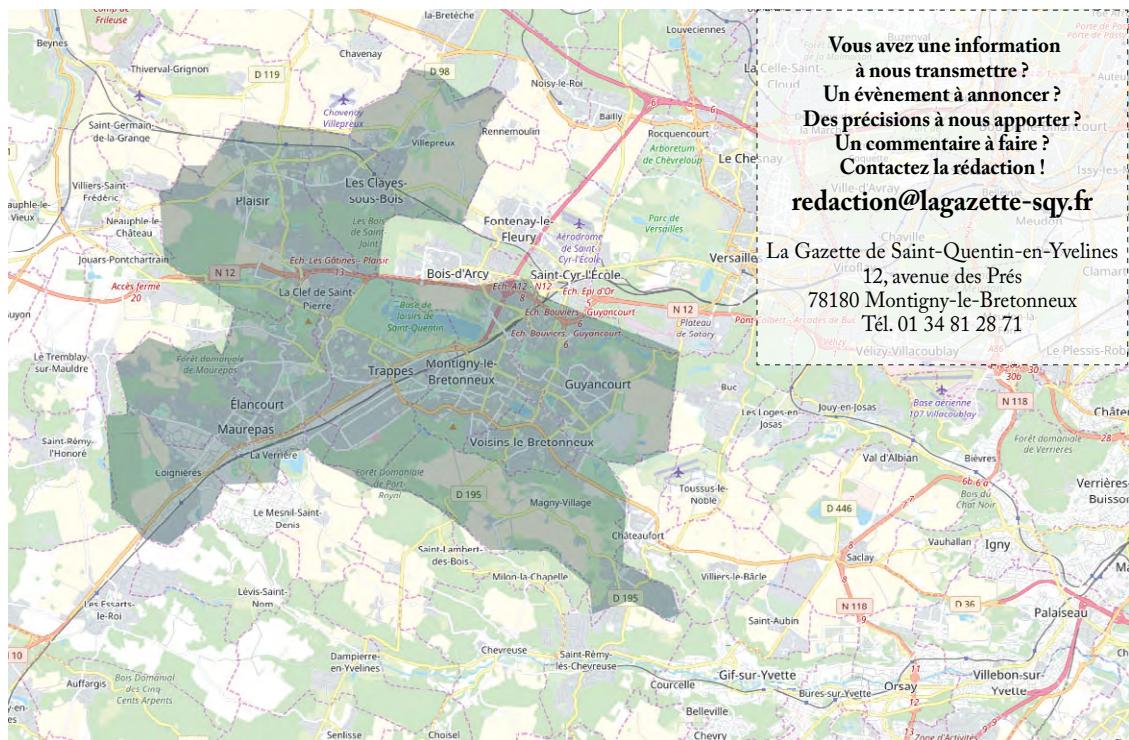
La ville de Guyancourt organise durant le mois de décembre divers escape games à destination des ados et des familles. Le 1^{er}, actuellement en cours depuis le 8 décembre et jusqu'au 4 janvier, se déroule en extérieur, sous la forme d'une chasse au trésor dans les rues de la commune. « Des énigmes et des défis vous attendent partout en ville. Pour les résoudre, rendez-vous devant vos espaces de proximité où les premiers indices vous seront révélés », développe la municipalité, conseillant de se munir de son téléphone portable ou sa tablette avec une

batterie pleine pour partir à l'aventure. Un autre escape game est prévu lui en intérieur, sur le thème spatial. Intitulé *Escape galaxy 2*, il se tient en 2 sessions avec plusieurs créneaux au choix. La 1^{re} session est programmée du 22 au 24 décembre à l'espace Kosma, la 2^{de} du 29 au 31 décembre à l'espace Montand. Chaque partie d'escape game dure 1 h et se déroule par équipe de 4 personnes. Les réservations sont obligatoires et au nombre d'une seule par équipe (4 personnes = 1 réservation). Pour réserver, rendez-vous sur ville-guyancourt.fr. ■

Maurepas Un spectacle hommage à Joe Dassin au théâtre Camus ce vendredi

Et si tu n'existaient pas, L'Été indien, Siffler sur la colline, Dans les yeux d'Émilie, et bien d'autres. Nombreux sont les titres de Joe Dassin qui ont marqué des générations. Ça tombe bien, le Lions club de Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines propose de revivre le répertoire du chanteur décédé en 1980 à seulement 41 ans, à travers un spectacle hommage pro-

grammé le 19 décembre à 20 h 30 au théâtre Camus, à Maurepas. « Le groupe Parimusic propose un spectacle original, mêlant musique, chansons et humour qui raconte Joe Dassin, son univers, son époque, ses amis, son public », résume le descriptif de l'événement. Les tarifs des places s'élèvent à 20 euros, réservations au 01 30 66 53 47 ou au 06 63 19 22 07. ■



La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve
ISSN : 2646-3733 - **Dépot légal :** 12-2025
Édité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEU

SUDOKU : niveau facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|--|
| 4 | 2 | 9 | 1 | | | | | |
| 6 | 8 | | | 4 | 9 | 3 | | |
| 1 | 3 | | | 8 | 2 | 7 | | |
| | 2 | 3 | | 6 | 8 | | | |
| 3 | 1 | 8 | | 2 | 4 | | | |
| 9 | 7 | 8 | 4 | | 3 | 2 | | |
| | | | 3 | | | | | |
| 7 | 1 | 4 | 2 | | 9 | 6 | | |
| 3 | | 4 | | 7 | 2 | 9 | | |

SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4 | 7 | | 8 | | |
| 8 | | | | | | | | |
| 4 | | 7 | 1 | 8 | | 3 | | |
| | 5 | 2 | 7 | | | | | |
| 3 | 9 | | | | 8 | 5 | 7 | |
| | | | | | | | | |
| | 3 | | | | | | 1 | 2 |
| 5 | 7 | | | 3 | 2 | | 5 | |
| | | | | | | | 6 | 3 |

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°338 du 9 décembre 2025 :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 7 | 1 | 5 | 2 | 8 | 6 | 9 | 3 |
| 3 | 8 | 9 | 1 | 4 | 6 | 5 | 7 | 2 |
| 2 | 6 | 5 | 3 | 7 | 9 | 1 | 4 | 8 |
| 7 | 3 | 6 | 9 | 5 | 2 | 8 | 1 | 4 |
| 1 | 2 | 8 | 6 | 3 | 4 | 7 | 5 | 9 |
| 5 | 9 | 4 | 8 | 1 | 7 | 2 | 3 | 6 |
| 6 | 1 | 3 | 4 | 8 | 5 | 9 | 2 | 7 |
| 8 | 4 | 7 | 2 | 9 | 1 | 3 | 6 | 5 |
| 9 | 5 | 2 | 7 | 6 | 3 | 4 | 8 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 4 | 2 | 3 | 6 | 1 | 8 | 5 |
| 3 | 1 | 5 | 9 | 7 | 8 | 2 | 6 | 4 |
| 2 | 6 | 8 | 5 | 4 | 1 | 3 | 9 | 7 |
| 9 | 3 | 6 | 1 | 2 | 7 | 5 | 4 | 8 |
| 5 | 4 | 2 | 6 | 8 | 9 | 7 | 1 | 3 |
| 8 | 7 | 1 | 3 | 5 | 4 | 6 | 2 | 9 |
| 1 | 5 | 3 | 8 | 9 | 2 | 4 | 7 | 6 |
| 6 | 8 | 7 | 4 | 1 | 3 | 9 | 5 | 2 |
| 4 | 2 | 9 | 7 | 6 | 5 | 8 | 3 | 1 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr



PASS DESTINATION

YVELINES • HAUTS-DE-SEINE

Cet HIVER aussi,
profitez de SORTIES
à PRIX RÉDUIT



Téléchargez gratuitement l'application !

PASS
DESTINATION
YVELINES • HAUTS-DE-SEINE